



Avis de Soutenance

Monsieur Julien LOZE

Droit

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Les stratégies juridiques de l'entreprise à l'épreuve du contentieux privé des pratiques anticoncurrentielles.

dirigés par Monsieur Gérard JAZOTTES

Soutenance prévue le **mercredi 20 novembre 2019** à 14h00

Lieu : Université Toulouse 1 Capitole, 2 Rue du Doyen-Gabriel-Marty, 31042
Toulouse
Salle : des thèses

Composition du jury proposé

M. Gérard JAZOTTES	Université Toulouse 1 Capitole	Directeur de thèse
Mme Linda ARCELIN	Université de La Rochelle	Rapporteur
M. Arnaud LECOURT	Université de Pau et des pays de l'Adour	Rapporteur
Mme Céline MANGEMATIN	Université Toulouse 1 Capitole	Examineur

Mots- Pratiques anticoncurrentielles, Contentieux privé, Entreprise,
clés : Stratégies, Management, Law&Management

Résumé :

Notion d'origine militaire, la stratégie a d'abord fait son entrée dans le monde de l'entreprise en recevant application en matière de management. Elle a ensuite progressé jusqu'à faire l'objet d'une appréhension par les juristes, qui se sont ainsi vu confier l'importante tâche de préserver la liberté d'action de l'entreprise sur le marché par la gestion des risques. Mais la notion a par la suite évolué pour dépasser cette seule fonction, jusqu'à devenir un véritable pilier de la stratégie globale de l'entreprise, par l'exploitation des risques auxquels s'exposent les concurrents. Le droit des pratiques anticoncurrentielles constitue à ce titre un outil de choix, dans la mesure où la matière vise précisément à appréhender le comportement des entreprises sur le marché. Son utilisation stratégique peut ainsi notamment permettre de désorganiser les partenariats qui uniraient des entreprises concurrentes, ou encore de faire échec aux stratégies de marché d'un opérateur dominant, permettant ainsi au demandeur de conquérir de nouvelles parts de marché. Or, la matière a fait l'objet d'une réforme récente par l'ordonnance du 9 mars 2017, transposant la directive 2014/104 du 26 novembre 2014, qui intéresse directement la stratégie juridique des parties en levant les obstacles qui nuisaient jusqu'alors au développement du contentieux privé des pratiques anticoncurrentielles. La présente thèse se propose ainsi d'étudier l'influence que pourrait avoir le droit nouveau sur la stratégie juridique de l'entreprise, tant en termes d'opportunités stratégiques que d'accroissement du risque auquel ces dernières s'exposent dans le cadre de leur activité sur le marché.